Alcohol and Gaming Commission of Ontario

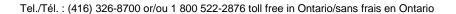
Commission des alcools Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4





Rapport des commissaires en chef

| Nom de l'hippodrome | Woodbine | | | |
|----------------------------------|--|-------------------------------------|-----------------|---------|
| Date | Dimanche 21 juillet 2024 | | Heure de départ | 13 h 05 |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. : 27 C) Vent Nord 5 km/h | | | |
| État de la piste | Type: | Toutes conditions T météorologiques | urf : | |
| Nombre de courses | 11/98 (inscriptions) | | | |
| Chevaux retirés Vétérinaire : | 5 | Commissaires: 4 | Piste : | |

| Commissaire en chef | Commissaire associé | Commissaire associé |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| Gunnar Lindberg | John Dorion | Scott Ksionsyk |

Rapport sur les courses de la journée: (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Dr Oscar Calvete et Dr Adam Chambers

Bureau:

Examens de films :

Courses:

Course 1 – **Enquête des commissaires** au sujet du départ du #4, "Break the Spell", (Skye Cherntez).

Le cheval a trébuché pendant quelques sauts en partant de là, en basculant son cavalier.

Aucun changement n'est requis.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/ztJUufu8GSY

Course 2 – Examen pour la portion où le peloton approchait la ligne d'arrivée. Nous avons discuté avec le conducteur du #8, "Amazing Success", (Pietro Moran).

Pietro a dit que le cheval à l'intérieur du #1, "Dancin' Deputy", (Jeffrey Alderson), est sorti vers lui, mais c'était juste à la ligne d'arrivée et que cela ne lui avait pas coûté de position.

Aucune mesure n'a été prise.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #2, "Summer Snow", (Sophia Vives), a franchi par les barrières avant le départ, mais Mme Vives a fait du bon travail pour contenir le cheval et, après un contrôle vétérinaire, elle a été autorisée à poursuivre sa participation. Rien à signaler.

Course 5 – Le #7, "Tuxedo Park", a été retiré au paddock par le vétérinaire. Rien à signaler.

Pour le #7, on a opéré un remboursement du pari mutuel \$ 9,019.

Course 6 – **Avis de faute déposé par le jockey** du #4, "Pat'ssewingmachine", (Keveh Nicholls), contre celui du #2, "Junipero Serra", (Sahin Civaci). Keveh a indiqué que Sahin avait un peu serré Eswan et lui, ce n'était pas grand-chose, mais il a pensé qu'il fallait réclamer la faute.

Sahin a déclaré que son cheval déviait un peu vers l'intérieur, mais qu'il n'avait jamais dérangé personne.

L'avis de faute a été rejeté.

Un deuxième avis de faute a été déposé par Eswan Flores contre le #5, "Jim's Hope", mais il ne savait pas contre qui le soumettre, contre Luis Contreras qui était à son intérieur ou contre le #6, "Gran Spirited".

Il a expliqué qu'il était sorti tardivement, mais qu'il s'était tenu à l'écart d'Eswan en le faisant.

Eswan a déclaré qu'ils étaient tous les trois engagés dans la course et que le trou s'était fermé en approchant la ligne d'arrivée, sans savoir qui était responsable ni si cela lui avait coûté une position.

Après l'examen, l'avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/ZR_WrJd_7Ec

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête de commissaires et avis de faute déposé par le jockey, Pietro Moran, menant le #6, "Clayton", contre celui du #5, "Forester's Fortune", (Da-Sean Gaskin), pour une infraction aux règles sur les stimulations (fouet) survenue lorsqu'ils approchaient la ligne d'arrivée.

Pietro a dit que Da-Sean agitait son fouet devant le visage de son cheval et qu'il avait fini par le toucher.

Da-Sean a déclaré qu'ils étaient proches, mais qu'il n'y avait jamais eu de contact avec la monture de Pietro.

Après l'examen, le #5 a été disqualifié de la 1^{re} position et placé en 2^e position pour avoir frappé par inadvertance le #6 sur le nez.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/Mp8OQsVNEWE

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Le #8, "Mister Meseeks", a été retiré par le vétérinaire à la barrière de départ.

On a opéré le remboursement pour les paris mutuels totalisant \$ 31,179.

Paris mutuels: \$ 4,943,537

Réclamations:

Course 1

Le #2, "Wet and Wild", pour \$ 25,000, ira au propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Norm McKnight.

Il est en observation.

Observation réussie.

Le #3, "Competitive Touch", pour \$25,000, ira au propriétaire Nolan Allard, entraîneur Philip Hall.

Il est en observation.

Le cheval n'avait pas passé l'observation et avait été placé sur la liste des vétérinaires (boiterie).

L'entraîneur, Phil Hall, a choisi d'invoquer son droit de refuser le cheval et la réclamation a donc été annulée.

Course 2

Le #3, "Chairman Rainbow", pour \$ 7,000, ira au propriétaire Logan Friesz, entraîneuse Alison Jennings.

Il est en observation.

Le cheval n'avait pas passé l'observation et avait été placé sur la liste des vétérinaires (boiterie).

L'entraîneuse, Alison Jennings, a choisi d'invoquer son droit de refuser le cheval et la réclamation a donc été annulée.

Course 4

Le #1, "Souper Sunday", pour \$15,000, ira au propriétaire-entraîneur Domenic Polsinelli.

Il est en observation.

Observation réussie.

Course 7

Le #6, "It's a Fluke", pour \$ 25,000, ira au propriétaire Six Brothers Stable, entraîneur William Therranos.

La case correspondant à la demande d'observation n'a pas été cochée.

Course 11

Le #1 "Embrace My Uncle", pour \$10,000, ira au propriétaire Anthony Di Paola, entraîneur Santino Di Paola.

Il est en observation.